

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL SYNDICAL
Du Jeudi 24 novembre de 18h30 à 19h30**

Date de convocation : 18 novembre 2022

PRÉSENTS : Mmes ARRADA, BELLOT GURLET, MONTEIL,
BAGA, SIMONAZZI, LARUELLE, M REVOL, MAUCLERE

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

INVITES :

Secrétaire de séance :

Ordre du jour

1. Approbation du Compte-rendu du Conseil Syndical du 29/09/2022.
2. Délibération N° 943 - Création de deux postes d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe
Délibération N° 944 - Création d'un poste d'Agent Social principal de 1^{ère} classe
Délibération N° 945 - Création d'un poste d'Assistant de Conservation Principal de 1^{ère} classe
Délibération N° 946 - Création d'un poste d'Assistant de Conservation Principal de 2^{ème} classe
Délibération N° 947 – Création d'un poste d'Auxiliaire de Puériculture de classe supérieure
Délibération N° 948 – Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe
Délibération N° 949 – Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe
3. Délibération N° 950 – Création d'un contrat de projet pour la médiathèque
4. Délibération N° 951 – Ratios – taux de Promotion pour les avancements de grades
5. Délibération N° 952 – Décision modificative budgétaire.
6. Délibération N° 953 – Vente de Tatamis inutilisés
7. Délibération N° 954 – Mise à disposition à Pôle Handicap de la Sauvegarde Isère Sessad de l'Aulp du Seuil
8. Délibération N° 955 – Ouverture de crédits 2023
9. Questions diverses

1. Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu du dernier Conseil syndical est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Délibération N° 943 – 944 – 945 - 946 - 947 - 948 – 949 : Création de postes

La création de ces postes est la conséquence directe des avancements de postes de grades validées par la collectivité.

Il est demandé que soit notifié sur chaque délibération que ces créations de postes entraînent la suppression des postes précédemment occupés par ces mêmes agents.

INFORMATION ACQUISE A POSTERIORI AU CS :

Il n'est pas légal de réaliser cette notification car toute suppression de poste doit obligatoirement passée en CT auprès du CDG 38 de manière individuelle.

Cette dernière est approuvée à l'unanimité des Conseillers présents et représentés.

3. Délibération N°950 : Création d'un contrat de projet pour la médiathèque

Suite à la demande acceptée à la DRAC d'augmentation et extension des horaires en 2021, le centre perçoit une subvention annuelle 24825€ pendant 3 ans puis de 17 732€ sur les 2 dernières années.

Le contrat de projet est une alternative pertinente dans la situation du centre et elle reste nécessaire pour assumer les nouveaux horaires définis.

Cette dernière est approuvée à l'unanimité des Conseillers présents et représentés.

4. Délibération N°951 : Ratios – taux de Promotion pour les avancements de grades

Cette délibération est obligatoire pour valider les avancements de grades.

Cette dernière est approuvée à l'unanimité des Conseillers présents et représentés.

5. Délibération N°952 : Décision modificative budgétaire

Le centre devait gérer les admissions en non-valeur (indus d'usagers) et régler des intérêts suite à la consolidation du prêt.

Cette dernière est approuvée à l'unanimité des Conseillers présents et représentés.

6. Délibération N°953 : Vente de tatamis inutilisés

Suite aux travaux de la médiathèque et la modification du dojo, un certain nombre de tatamis se trouve inutilisé. Afin qu'ils soient utilisés, le centre a utilisé un site web destiné à la vente de matériels sportifs. C'est un site qui utilise le principe d'enchères pour définir l'acquéreur.

L'acquéreur est un club de l'Aude. LA délibération sert de justificatif comptable.

Cette dernière est approuvée à l'unanimité des Conseillers présents et représentés.

7. Délibération N°954 : Convention de MAD Pôle Handicap de la Sauvegarde Isère Sessad de l'Aulp du Seuil

La Sauvegarde de l'Isère est une association qui facilite, entre autre, l'inclusion scolaire d'enfants en situation de handicap. Le centre pourra accueillir des séances avec psychologue, éducateur spécialisé, orthophoniste et autres travailleur social ou médical, en temps individuel.

Lecture de la convention et de la délibération.

Ces deux dernières sont approuvées à l'unanimité des Conseillers présents et représentés.

8. Délibération N°955 : Ouverture de crédits 2023

La délibération d'ouverture des crédits à l'investissement est approuvée à l'unanimité des Conseillers présents et représentés.

9. Questions diverses

Dates des Conseils Syndicaux de l'année :

19/01 ; 23/02 ; 23/03 ; 27/04 ; 25/05 ; 29/06

Se donner du temps pour réfléchir et se questionner : Samedi 28 janvier à 9h

Commission des Ressources Internes : 26 janvier

